

Aurélie BALLOT-LÉNA

Maître de conférences en Droit privé à l'Université de Paris X Nanterre-La Défense

Enseignant-chercheur

Mail : aurelie.ballot-lena@u-paris10.fr

Disciplines enseignées

- Droit des sociétés (L3, M1, M2)
- Droit des affaires et droit de l'entreprise (Capacité, L2)
- Droit du financement des entreprises (L3)
- Responsabilité civile professionnelle (M2)

Thèmes de recherche

- droit des sociétés, droit commercial général
- les sources du droit des affaires ("soft law" ou "droit mou")
- l'articulation entre le droit civil et le droit des affaires
- la responsabilité civile professionnelle

Fonctions actuelles

- Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Co-Directrice du Master 2 Contrat et Contentieux, filière apprentissage du M2 de Droit privé fondamental
- Membre du Centre d'études du droit des affaires et du contentieux économique (CEDCACE - EA3457)

Publications

- Ouvrages
 - Droit commercial, avec G. Decocq, Dalloz, coll. Hypercours, 7e éd., 2015
 - La responsabilité civile en droit des affaires ; des régimes spéciaux vers un droit commun, LGDJ, coll. Bibliothèque de droit privé, tome 493, 2008
- Articles et contributions à des ouvrages collectifs :
 - « La trahison en droit des affaires », in La trahison, dir° J. Meyer, Droit et cultures, 2016 (à paraître)

- « Le caractère punitif de la responsabilité civile affirmé, l'amende civile consacrée », analyse critique de l'article 1266 du code civil dans l'avant projet de réforme de la responsabilité civile, blog Dalloz Réforme du droit des obligations, publié en août 2016 (<http://reforme-obligations.dalloz.fr/>)
- « Consécration d'une obligation, pour la victime, d'éviter l'aggravation de son préjudice en matière contractuelle » analyse critique de l'article 1263 du code civil dans l'avant projet de réforme de la responsabilité civile, blog Dalloz Réforme du droit des obligations, publié en août 2016 (<http://reforme-obligations.dalloz.fr/>)
- « Les pratiques des affaires saisies par le droit commun de la responsabilité civile » in « Pratique des affaires et règles juridiques : influences, limites », actes du colloque de Sarrebruck, 26 juin 2015, Revue générale du droit on line, 2016, numéro 23870 (www.revuegeneraledudroit.eu/?p=23870)
- « Le mineur commerçant », in Réformes du droit civil et vie des affaires, dir° J. Revel et M. Bourassin, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2014, p.153 et s.
- « L'usufruitier de droits sociaux : un statut sui generis ? », Droit des sociétés 2010, Étude n°9
- « Les multiples points de départ de la prescription », Petites Affiches 7 décembre 2007, p. 5 et s.
- « Les actes non décisifs de l'AMF. Quand "le droit mou" s'endurcit », 2004, in Le droit mou, une concurrence faite à la loi ?, dir° B. Thullier et E. Claudel www.glose.org/cedcace.htm ; publication prévue aux Presses Universitaires de Nanterre

- Notes de jurisprudence

- Depuis 2014, Chronique de jurisprudence annuelle « Concurrence déloyale et pratiques restrictives » avec G. Decocq, La Semaine Juridique Entreprise et Affaires
- « L'indépendance proclamée de l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif », note sous Cass. com. 8 avril 2015, chronique du Cedcace « Droit civil des entreprises », Petites Affiches 17 décembre 2015
- « Du fondement de la contrepartie financière dans les obligations de non-concurrence », avec S. Raymond, note sous Cass. 1ère civ. 2 octobre 2013 et Cass. com. 8 octobre 2013, chronique du Cedcace « Droit civil des entreprises », Petites Affiches 7 juillet 2014
- « Action récursoire de la société contre son ancien dirigeant : détermination du point de départ de la prescription », note sous Cass. com. 6 mai 2014, JCP E 2014, 1360
- « La rupture de relations commerciales établies et les sources de la responsabilité civile », note sous Cass. com. 3 avril 2012 et Cass. com. 3 mai 2012, chronique du Cedcace « Droit civil des entreprises », Petites Affiches 7 mars 2013
- « Reconnaissance de la notion de liquidateur de fait en droit des sociétés et soumission au droit commun de la responsabilité civile », note sous Cass. com. 23 mars 2010, JCP E 2010, 1616
- « Autonomie de l'action du ministre chargé de l'économie en matière de pratiques restrictives de concurrence », note sous Cass. com. 8 juillet 2008, JCP E 2008, 2143
- « Responsabilité pour rupture brutale d'une relation commerciale établie : le rattachement inattendu de l'article L. 442-6 du code de commerce au droit commun de la responsabilité civile »,

note sous Cass. com. 6 févr. 2007, Chronique du Cedcace « Droit civil de l'entreprise », Revue Dalloz 2007, Pan, p. 1688 et s.

- Communications et colloques

- 2015 : participation au cycle de conférences Regards croisés Droit civil-Droit des affaires organisé par le Cedcace ; intervention le 3 juillet 2015 sur « La responsabilité pour insuffisance d'actif, articulation entre règles spéciales et droit(s) commun(s) »

- 2015 : participation au colloque organisé 26 juin 2015 par le Centre Juridique Franco-Allemand de l'Université de la Sarre « Pratique des affaires et règles juridiques : influences, limites - État des lieux en Europe : Allemagne, Belgique, France et Luxembourg » ; intervention sur « Pratiques des affaires et responsabilité civile en droit français »

- 2013 : participation au cycle de conférences Réformes du droit civil et vie des affaires organisé par le Cedcace ; intervention au 5ème atelier « Réforme du droit des incapacités » (mai 2013)

- 2011 : conférence d'actualité du CEDCACE : « Le droit des sociétés en 2011, au cœur du droit civil et du droit des affaires »

- 2004 : participation au colloque organisé le 3 décembre 2004 à l'Université Paris 10 : Le " droit mou " : une concurrence faite à la loi ? ; intervention sur « Les actes non décisifs de l'Amf »

- Autres activités pédagogiques

- 2016 : coordination d'un cycle de 12 conférences sur les métiers du droit organisées par et pour les étudiants de Master 1 droit des affaires (Nanterre)

- 2016 : chargée d'enseignement dans le Master Droit Économique de l'Ecole de droit de SciencesPo : Cours de droit du financement des entreprises – M1

- 2015 : mission d'enseignement à l'Université de San Salvador (USAL) à Buenos Aires (Argentine) : cours de droit français des contrats commerciaux – L3

- Depuis 2015 : sessions de formation continue (ENM, IPAG)